



ORGANIGRAMME DE REFERENCE PERSONNELS TECHNIQUES



Le 21 Décembre 2023 était prévu à l'ordre du jour du **CSA AP**, les organigrammes de référence des personnels technique de la **DAP**.

FO, syndicat majoritaire au **CSA AP** était présent pour la filière technique :
FO Cadres Supérieurs par Monsieur Paul BONO et Monsieur Éric PILARD
Pour **FO** Justice Personnel Technique, M. Christophe CHAVANNE.

FO a voté pour la mise en place des organigrammes de références des personnels techniques. **Il sera effectif dès le 01 janvier 2024.**

Nous avons rappelé au DAP que nous étions la seule organisation syndicale depuis 2017 à proposer et travailler avec eux pour la mise en place de ces organigrammes.

Pour **FO**, ces organigrammes de références ne sont pas à la hauteur de nos attentes mais ont le mérite d'être une première base de travail pour les discussions à venir. Nous avons pu constater quelques erreurs principalement sur les gros établissements pour lesquelles nous allons transmettre à la DAP des demandes de rectification.

Le DAP s'est engagé pour une révision chaque année de ces organigrammes de références en fonction de l'évolution des établissements pénitentiaires.

Les personnels qui ne figurent pas sur les postes de l'organigramme de référence resteront en place, la DAP s'est engagé sur ce point.

Ces organigrammes de référence ont permis de constater une nette augmentation de Directeur Technique (255) et de techniciens (698).

Ces organigrammes nous permettront de mieux travailler et revendiquer le travail fait par les personnels techniques.

Le 22 décembre 2023

Le secrétaire général
Paul BONO

Le secrétaire général adjoint
Christophe CHAVANNE